



Stratégies d'entrée dans la « petite prospérité » à Yaoundé, Douala et Buea au Cameroun

Cindy Morillas

DANS **AFRIQUE CONTEMPORAINE** 2012/4 n° 244 , PAGES 122 À 123
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0002-0478

ISBN 9782804176679

DOI 10.3917/afco.244.0122

Date de mise en ligne : 18/02/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2012-4-page-122?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http:// Cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Stratégies d'entrée dans la « petite prospérité » à Yaoundé, Douala et Buea au Cameroun

S'appuyant sur une enquête qualitative exploratoire réalisée entre mai et juin 2010 dans trois villes camerounaises – Yaoundé, Douala et Buea¹ – cet article montre la situation de l'emploi au Cameroun et comment les enquêtés ont réussi à évoluer économiquement et socialement pour atteindre une situation de « petite prospérité ».

Le Cameroun affichait depuis 1977 une situation enviable par rapport aux pays de l'Afrique subsaharienne, mais une baisse brutale des revenus d'exportation en 1985-1986 détériore la situation. En 1993, les salaires des agents de l'État connurent une baisse de 60 % ; en janvier 1994, le franc CFA fut dévalué ; et, fin 1996, le Cameroun s'engagea dans un programme de réformes structurelles et de mesures macroéconomiques prudentes et atteignit, en avril 2006, le point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (Aerts *et al.*, 2000 ; Courade, 2000 ; Mouafo Ngatom, 2007). Or, des catégories de population ont réussi à se sortir de cette situation, à dégager un revenu disponible après les dépenses élémentaires et ainsi entrer dans une « petite prospérité » relative (Darbon, 2012). Quelles sont les stratégies employées par ces groupes sociaux pour évoluer socio-économiquement ?

La situation de l'emploi au Cameroun. Le revenu mensuel le plus bas de notre échantillon est de 50 000 francs CFA (76 euros). Il correspond au double du salaire mensuel minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est fixé à près de 28 000 francs CFA, soit près de 43 euros. Ce montant est presque équivalent au seuil de pauvreté (22 454 francs CFA par mois, soit 34 euros). En 2007,

d'après l'Institut national de la statistique du Cameroun, 39,9 % de la population, soit 7,1 millions de personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté (INS, 2011).

Le montant du SMIG ne peut pas permettre à un travailleur de subvenir à ses besoins essentiels quand bien même il serait seul. Le coût de la vie, même dans les localités du pays les moins chères ne le permet pas ; sauf s'il ne loue pas son logement ou n'achète pas sa nourriture. Le revenu mensuel moyen le plus élevé de l'échantillon est de 500 000 francs CFA par mois (763 euros), soit près de dix-huit fois le SMIG. Cette fourchette de revenus, 50 000 à 500 000 francs CFA, est donc celle qui résulte de cette enquête. Mais, elle ne prétend pas déterminer une fourchette de revenus dans laquelle se situeraient les « classes moyennes camerounaises ». Néanmoins, elle donne une indication sur le niveau de salaire qui permet à des individus ou des ménages de satisfaire leurs besoins de base.

Au Cameroun, la structure du marché du travail en 2007 montre que le secteur primaire occupe le plus de Camerounais (64,2 %), devant le secteur tertiaire (26,6 %) et secondaire (9,2 %) (INS, 2011). Mais, lorsqu'on considère l'ensemble des activités des enquêtés, tous urbains, les activités génératrices de revenus touchent principalement le secteur tertiaire, dans une moindre mesure le secteur secondaire et le secteur primaire. Depuis 2001, plus de la moitié de la population camerounaise vit en ville. Cette urbanisation se traduit par une tertiarisation de plus en plus accrue de l'économie.

L'enquête. Quatre enquêtés sont fonctionnaires et trois sont employés. Si on définit l'entrepreneur comme une personne ayant lancé une activité économique, dans le domaine formel

ou non, quatre enquêtés sont des entrepreneurs au moment de l'enquête ; trois de plus si on prend en compte des activités économiques menées avant notre enquête (deux qui élèvent deux fois par an des poulets, cinq qui faisaient des vacances et sept qui avaient ouvert un call-box). En 2007, le taux d'activité dans l'informel était au Cameroun de 80,6 % (INS, 2007), l'informel étant compris comme regroupant l'ensemble des activités n'obéissant à aucune règle en vigueur. Selon cette définition, seule une enquêtée a son activité principale qui participe totalement du secteur informel. En effet, les fonctionnaires sont soumis aux lois en vigueur et ont un contrat ; et les entrepreneurs paient des taxes, ce qui signifie qu'ils obéissent à des réglementations, même s'ils n'obéissent peut-être pas à toutes. Seule l'enquêtée totalement dans le secteur informel a sa part fixe de salaire inférieure au SMIG.

Si l'on prend en compte les activités secondaires de chaque enquêté, sont informelles les activités d'élevage de bandes de poulets, les ventes de vivres frais en Guinée Équatoriale et les activités de maintenance électrique, car ils ne paient aucune taxe pour ces activités. C'est aussi le cas de l'enquêté 3, technicien en Génie civil, même s'il signe des contrats avec ses clients pour des chantiers de construction. Ces catégories de la « petite prospérité » se construisent ainsi le plus souvent à cheval sur le formel et l'informel, c'est-à-dire par accumulation d'activités « opportunistes ».

Stratégies d'entrée dans une « petite prospérité ». Les trajectoires sociales ayant permis l'accès à une « petite prospérité » mises en relief par une comparaison des professions exercées par les enquêtés et par leurs

pères respectifs, ou en l'absence de celui-ci de leur mère, montre l'importance de l'éducation et de la constitution d'un « fonds ». Une enquêtée est fonctionnaire comme son père, néanmoins, elle considère que ses parents étaient pauvres (c'est un grand frère qui l'a principalement aidé à financer sa scolarité dans le supérieur, d'abord à l'université, puis, de façon ponctuelle, au Centre national de la jeunesse et des sports). C'est aussi notamment faute de revenus suffisants que ses parents se sont installés dans leur village d'origine où ils cultivent pour se nourrir, le seul revenu étant la pension de retraite du père. D'autres enquêtés exercent des métiers requérant un plus haut niveau de scolarité que celui de leurs parents. Un autre enquêté, élevé par sa mère, institutrice dans le primaire, a fait un bac technique en Génie civil, son poste actuel est « secrétaire technique et dessin ». Un autre, devenu journaliste et rédacteur en chef après un BTS, avait également un père instituteur. Un autre, qui a fait l'École normale d'instituteurs, est exploitant agricole et directeur d'école. Son père était le plus grand commerçant du village (il vendait du pain acheté auprès de boulangers grecs). Mais ce dernier se souvient d'une enfance difficile, liée au contexte de lutte pour l'indépendance par l'Union des populations du Cameroun où son père a été enrôlé de force. Si certains enquêtés semblent exercer un métier similaire à celui d'un de leurs parents (trois d'entre eux), cinq enquêtés sont issus de milieux modestes. En contraste, remarquons qu'une enquêtée est plutôt dans une trajectoire socialement descendante : guide de montagne gagnant 50 000 francs

CFA par mois (76 euros), elle vit avec sa fille au domicile de son père, lequel est trésorier-payeur général à la retraite. Des enquêtés ont lancé des activités rémunératrices après avoir réussi à épargner ou à emprunter une importante somme d'argent. Un enquêté a ouvert son salon de barbier en investissant les 300 000 francs CFA (458 euros) reçus *cash* pour un contrat de football de deux ans. Avant d'être guide de montagne, cette enquêtée avait ouvert un call-box grâce à un investissement de 100 000 francs CFA (153 euros) provenant d'économies et de prêts d'amis. Le père d'une enquêtée était maçon, tandis que sa mère, illettrée, était revendeuse. Faute de moyens pour fréquenter la classe de première, elle prenait des cours du soir lorsque son cousin lui a proposé de travailler en journée avec lui sur le marché Sandaga pour vendre des vivres frais. Deux ans après, elle a réussi à maintenir l'affaire malgré sa jeunesse, 23 ans, et le contact d'un seul fournisseur laissé par son cousin. Même si ses revenus étaient alors plus faibles qu'auparavant, elle réussit un an après à réunir 150 000 francs CFA pour ouvrir un petit restaurant. Elle avait en effet remarqué que, sur ce marché, il n'y en avait aucun. En ce qui concerne les activités d'agriculture et d'élevage, un enquêté, pour lequel c'est l'activité la plus rémunératrice, prend des crédits à la banque tandis que l'enquêtée 2, qui élève deux fois par an de la volaille, attend de percevoir sa part dans une tontine pour pouvoir lancer l'activité. L'enquête exploratoire montre que ces stratégies d'entrée dans une « petite prospérité » ne mettent

pas pour autant totalement à l'abri de fins de mois difficiles. Plus généralement, la majorité des enquêtés ne se reconnaît pas dans la notion de « classes moyennes » et procède à une réinvention des rapports sociaux.

Cindy Morillas²

1. Cette enquête a consisté à interroger de potentiels membres de « classes moyennes » sur leurs modes de vie et leurs représentations d'eux-mêmes et de la société camerounaise grâce à un court questionnaire suivi d'un entretien approfondi. Nous recherchions des individus ni pauvres – le seuil de pauvreté au Cameroun étant fixé à 22 454 francs CFA par mois soit 34 euros – ni riches. Nous avons sélectionné neuf enquêtés, parmi les quinze interrogés. Trois enquêtés vivent à Yaoundé, la capitale politique, trois à Douala, la capitale économique, et trois à Buea, petite ville anglophone.

2. Cindy Morillas est doctorante à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, au LAM (centre de recherche « Les Afriques dans le monde ») (cyndi.morillas@gmail.com).

Bibliographie

Aerts, J.-J., Cogneau, D., Herrera, J., Monchy, G. (de), Roubaud, F. (2000), *L'Économie camerounaise, un espoir évanoui*, Paris, Karthala.

Courade, G. (2000), *Le Désarroi camerounais : l'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala.

INS (2007), *Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007*.

INS (2011), *Annuaire statistique du Cameroun 2010*, Yaoundé, septembre, www.statistics-cameroon.org

Mouafu Ngatom, S.H. (2007), « L'initiative PPTE et la lutte contre la pauvreté au Cameroun : une analyse sociologique », mémoire de DEA en sociologie sous la direction de Laurent Charles Boyomo Assala, université Yaoundé-1.